

Triton crêté

Triturus cristatus (Laurenti, 1768)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000

→ 1166

Convention de Berne

→ Annexe II

Directive Habitats-Faune-Flore

→ Annexes II & IV

Liste rouge :

- Monde : préoccupation mineure

- France : préoccupation mineure

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

Amphibien à peau verruqueuse qui peut atteindre la taille de 18 cm, à la tête aussi longue que large. En période de reproduction le Triton crêté mâle se reconnaît à la présence d'une crête dorsale découpée (crête absente chez la femelle). La queue est assez longue et aplatie latéralement. Sa coloration d'ensemble est brune ou grisâtre avec des tâches noirâtres plus ou moins apparentes. La partie latérale de la tête ainsi que les flancs sont piquetés de blanc et le ventre est jaune ponctué de noir.

Longévité : la moyenne est de 7-8 ans mais elle peut aller jusqu'à 10 ans.

BIOLOGIE

Habitat

On le trouve le plus souvent en zones bocagères avec prairies, mais il est également connu en milieu forestier. Il fréquente des biotopes aquatiques d'eaux stagnantes de type oligotrophes (pauvres en élément nutritifs) ou oligo-mésotrophes (pauvres et moyennement riches en éléments nutritifs), riches en sels minéraux et en plancton. Les mares demeurent son habitat de prédilection. L'espèce est particulièrement sensible à la pollution chimique des eaux. La présence d'arbres ou de linéaires arborés est essentielle à son maintien.

Activité

Les jeunes et les adultes de Triton crêté hibernent d'octobre à mars dans des galeries du sol, sous des pierres ou des souches. Le Triton crêté est une espèce diurne au stade larvaire mais devient nocturne après la métamorphose. En période de reproduction, les adultes passent la journée en eau profonde, cachés parmi les plantes aquatiques. En dehors de cette période, les individus se rencontrent le soir et la nuit sur les berges.

Alimentation

Les larves deviennent carnivores au cours de leur développement. En milieu terrestre et aquatique, les adultes se nourrissent de petits mollusques, vers, larves diverses, auxquels peuvent s'ajouter des têtards.

Reproduction

La reproduction se déroule dans l'eau, de mars à mai. La ponte est déposée sous les feuilles de plantes aquatiques. La femelle replie toujours la feuille sur sa ponte pour la protéger.

RÉPARTITION

En France : En dehors d'une expansion dans le Massif central, le Triton crêté ne se rencontre qu'au nord de la ligne la Rochelle-Grenoble.

En Limousin : L'espèce est uniquement présente au niveau du bassin sédimentaire de Gouzon où elle se situe en limite sud de son aire de répartition. Le Triton crêté représente un enjeu local fort.

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- Mares vastes et profondes (0,5-1m), bien ensoleillées, à végétation abondante des berges en pente douce et une eau claire préservée de la pollution par les pesticides.
- Tas de pierre, de bois, bosquets et haies.

MENACES

Sur l'habitat

- Disparition des habitats aquatiques et terrestres favorables à l'espèce, liée à des aménagements du territoire et à l'usage de produits phytosanitaires.
- Pollution, eutrophisation de l'eau.
- Curages des fossés ou des mares menées sans précautions.
- Comblement des mares existantes par l'homme (drainage) ou atterrissement naturel.
- Réchauffement climatique.

Sur l'espèce

- Introduction de poissons carnivores (ex : perche soleil) dans les mares qui provoquent de gros dégâts sur les populations de larves.
- Capture par le grand public malgré son statut d'espèce protégée.
- Pollutions causées par les intrants.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Entretien des mares pour éviter leurs comblements avec élimination de l'excès de végétation à la fin de l'automne et curage partiel à la fin de l'été.
- Laisser à proximité de la mare des tas de pierres, de bois, des bosquets ou des haies.
- Limiter les intrants sur les parcelles riveraines.

Gestion de l'espèce

- Maintenir et développer un maillage de mares compatible avec les échanges de populations.
- Proscrire l'empoisonnement des mares où vivent les tritons (très sensibles à la prédation).

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation des Ressources
et du Patrimoine Naturel** (VERPN/DREAL)



Décembre 2014

Avec la participation du
**Groupe Mammalogique et
Herpétologique du Limousin** (GMHL)



Photos
Triton créé : F. Serre Collet (INPN/MNHN)
Fond : G. Simonneau (VERPN/DREAL)

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Période de sensibilité												

Période très sensible

Période de sensibilité réduite

Informations complémentaires : inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome7.pdf